

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire et sous la Présidence de Madame Solange LEMOINE, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de Convocation : 7 Avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 23

Etaient présents : MM. LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, GAJDA, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame DUFOUR-TONINI (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERGHAL (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Monsieur CYBURSKI*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame ATTEN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame MIRASOLA*), Monsieur FEDDAL (*pouvoir à Monsieur TONNEAU*), Monsieur HOCHART (*pouvoir à Madame GAJDA*).

Absent excusé : Monsieur BRAILLY.

Absent : Monsieur VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 19 : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Nouveau Denain ». Mise en place d'un dispositif d'aides municipales à l'amélioration de l'habitat des ménages du parc privé dégradé – harmonisation des pièces à transmettre.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Par délibération n° 9/2 du 26 septembre 2019, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'aides municipales à destination des propriétaires du parc privé dégradé. Ces aides viennent en appui du volet incitatif de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Quatre aides sont mises en place :

- Une aide à l'implantation dans le parc de logements anciens,
- Une aide au ravalement de façade,
- Une prime sortie de vacance,
- Une prime au regroupement de logements.

Afin de faciliter la procédure d'attribution desdites subventions et dans un souci d'harmonisation administrative avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, il convient de compléter les pièces nécessaires à l'attribution comme suit :

.../...

Pièces à fournir pour l'ensemble des subventions	
Composition du dossier d'aide	Attestation sur l'honneur du ménage non imposable à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)
	Titre de propriété ou attestation du notaire ou avis taxe foncière de l'immeuble concerné
	Autorisation d'urbanisme si les travaux exigent le dépôt d'un dossier d'urbanisme (<i>déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir</i>)
	Devis détaillés descriptifs et estimatifs des travaux
	Copie de l'évaluation énergétique du logement avant et après travaux et / ou plan(s) du logement avant et après travaux
	Plan de financement
	RIB
Versement de l'aide	Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux si une autorisation d'urbanisme a été obtenue
	Facture(s) acquittée(s) des travaux réalisés
	Rapport de fin de travaux et / ou photos
	Convention signée
Pièces à fournir prime vacance	
Composition du dossier d'aide	Arrêté de notification d'octroi de la prime par la CAPH

Il est demandé à l'Assemblée :

● **D'APPROUVER** les pièces justificatives nécessaires pour l'octroi des aides municipales à l'amélioration de l'habitat des ménages du parc privé dégradé.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 30 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.

S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.

Le Secrétaire de séance,


T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,
Le Maire délégué du Maire

S. LEMOINE
A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....